

CLASSE VIRTUELLE

Les maladies parodontales : diagnostics et traitements non chirurgicaux

Prise en charge des maladies parodontales : du diagnostic au traitement non chirurgical avec le suivi et la maintenance



FORMAT

Classe virtuelle et activités en ligne

Participez à la classe virtuelle depuis n'importe quel lieu équipé d'une connexion internet. Réalisation des évaluations des pratiques professionnelles en ligne sur notre plateforme dédiée.



DURÉE

11 heures

Classe virtuelle + évaluation des pratiques professionnelles (EPP)



TARIF

1150€ Prix TTC – TVA non applicable, exonération art. 261, 4-4° a du CGI

Formation éligible aux financements **DPC** et **FIF PL** (sous réserve de la disponibilité de vos droits)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mettre à jour ses connaissances sur les maladies parodontales et les facteurs de risque associés.
- Connaître la nouvelle classification des maladies parodontales.
- Établir le diagnostic des maladies parodontales, à partir d'outils diagnostiques simples.
- Connaître les enjeux thérapeutiques et établir un plan de traitement parodontal raisonné, fondé sur les preuves scientifiques.
- Savoir mettre en place une stratégie efficace de suivi parodontal avec notamment une coopération efficace du patient.

Résumé de la formation

En France, près d'un patient adulte sur deux est susceptible de souffrir d'une parodontite.

Les dernières données épidémiologiques indiquent que 10% de la population mondiale présente une forme sévère de parodontite. Pourtant, les traitements parodontaux n'ont jamais été aussi efficaces puisque les résultats à long terme des études montrent que le nombre de dents perdues chez les patients traités pour leur parodontite et régulièrement suivis en maintenance est extrêmement faible.

Ainsi, le praticien doit savoir diagnostiquer le plus précocement possible les maladies parodontales, dès le premier entretien médical avec son patient à l'aide d'outils diagnostiques simples et d'examens complémentaires.

INTERVENANT



Dr Julie Lamure

- Docteur en Sciences de l'Université de Nice-Sophia Antipolis
- Parodontiste et implantologiste exclusive
- CES de chirurgie dentaire : Odontologie Chirurgicale

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des chirurgiens-dentistes :

- Libéraux
- Salariés en centres de santé
- Salariés des établissements de santé et /ou des établissements médico-sociaux

Formation à destination des praticiens selon la spécialité :

- Omnipratique

Modalités pratiques



Plateforme de formation accessible 24/24

Pour un confort de suivi de classe virtuelle, nous vous recommandons de vous y connecter depuis le navigateur Google Chrome ou Mozilla Firefox (à jour). Nous préconisons également une connexion internet adéquate au suivi d'une formation en ligne.



Inscriptions en ligne

www.webdental-formation.com → S'inscrire



Contact

- Tél. : 01 84 80 34 80 (du lundi au dimanche)
- Mail : formation@webdental.fr
- Formulaire en ligne : www.webdental-formation.com/contact

Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap, contactez notre référent handicap



01 76 31 10 80



referenthandicap@webdental.fr

Prise en charge

Formation éligible à la prise en charge par l'ANDPC sous réserve que le praticien :

- soit libéral et / ou salarié d'un centre de santé conventionné exerçant en France métropolitaine ou dans les DOM,
- dispose du nombre d'heures nécessaire dans son crédit DPC (18 heures par an, à consulter sur agencedpc.fr),
- soit inscrit à la formation auprès de Webdental Formation,
- soit inscrit à la formation auprès de l'ANDPC,
- suive l'intégralité du parcours de formation durant la session choisie.

Pour un financement FIF PL, consulter un conseiller formation pour connaître les conditions de prise en charge.

Modalités d'évaluation

En début de formation :

Les participants sont invités à remplir une grille d'audit afin d'analyser leurs pratiques professionnelles. Ils choisiront 10 dossiers cliniques pour lesquels ils ont diagnostiqué une maladie parodontale. À partir de leurs résultats, ils recevront un plan d'actions individualisé et formalisé qui leur permettra d'identifier les actions d'amélioration à mettre en place.

En fin de formation :

Une auto-évaluation finale est à remplir en comparaison à l'auto-évaluation remplie en début de formation. Ceci permettra aux participants d'identifier la modification de leur pratique professionnelle en fonction des recommandations de bonnes pratiques.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Grilles d'audit clinique à remplir
- Diaporama de formation
- Articles bibliographiques
- Fiches pratiques
- Activités pédagogiques sous forme de quizz

Méthode et déroulé pédagogique

ÉVALUATION

Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 1er tour

Le praticien est invité à rechercher et analyser 10 de ses dossiers patients pour lesquels il a diagnostiqué une maladie parodontale, grâce à une grille d'audit. Il doit ensuite répondre à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques. En fonction des résultats d'une première évaluation, le praticien recevra un plan d'actions individualisé et formalisé et sera invité à mettre en place des actions d'amélioration concrètes, faisables,

organisées dans le temps et suivies. Il devra notamment suivre la classe virtuelle qui lui est proposée après cette première évaluation.

L'impact de ces actions sera évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée, selon les mêmes critères d'évaluation.

MODULE 1

Les maladies parodontales : définitions, épidémiologies, étiopathogénie, diagnostic

- Définition des maladies parodontales
- Epidémiologies et origines
- Facteurs de risque associés aux maladies parodontales et incidences sur l'état de santé général
- Diagnostic des maladies parodontales à partir d'outils diagnostiques simples à utiliser et pertinence des examens complémentaires (examens radiologiques, tests microbiens, ...)

MODULE 2

Le pronostic, les facteurs de risques, la nouvelle classification des maladies parodontales

- Classification des maladies parodontales
- Utilisation des outils diagnostiques des maladies parodontales
- Classification d'une maladie parodontale au sein d'un référentiel en fonction d'indicateurs cliniques
- Evaluation des pronostics des dents compromises par les maladies parodontales

MODULE 3**Plan de traitement : objectifs, moyens et perspectives**

- Établissement d'un plan de traitement raisonné des maladies parodontales
- Thérapeutique non-chirurgicale (ultrasons, curettes, agents adjuvants et maîtrise des prescriptions antibiotiques...)
- Indications et protocoles des thérapeutiques chirurgicales (lambeaux d'assainissements, chirurgie de régénération parodontale, ...)

MODULE 4**La thérapeutique de soutien : suivi parodontal et mise en place au cabinet, motivation du patient**

- Suivi des maladies parodontales afin d'éviter leurs récurrences
- Utilisation d'un outil afin de définir les fréquences des visites de suivi parodontal
- Utilisation d'outils de motivation des patients afin de réaliser le plan de traitement parodontal
- Prise en compte du temps de chaque étape du protocole afin d'améliorer sa mise en place au cabinet

MODULE 5**Détailler étape par étape la chronologie du plan de traitement parodontal à partir de situations cliniques réelles**

- Mise en place du plan de traitement parodontal dans une situation clinique réelle
- Présentation détaillée du plan de traitement au travers de cas cliniques

MODULE 6**Diabète et parodontite**

- Les interactions existantes entre ces 2 pathologies
- Adaptation des stratégies thérapeutiques pour le patient diabétique
- Nouvelles modalités de prise en charge par l'Assurance Maladie concernant les maladies parodontales chez le patient diabétique de type 2

MODULE 7**Mettre en place l'éducation à la santé orale au cabinet**

- Importance de l'éducation du patient à l'hygiène orale
- Rappels sur la plaque dentaire, les habitudes alimentaires, les impacts de l'état de santé générale du patient sur sa flore buccale
- Les outils de l'hygiène orale : définition et efficacité
- Fréquence, choix et méthode d'utilisation des outils d'hygiène orale en fonction des situations cliniques
- Communication et devis

ÉVALUATION**Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 2e tour**

Le praticien est de nouveau invité à rechercher et analyser 10 nouveaux dossiers patients (postérieurs à la date de suivi de la classe virtuelle) pour lesquels il a diagnostiqué une maladie parodontale, grâce à une grille d'audit.

Puis, de nouveau à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques pour mettre en place un plan d'actions avec des échéances pour améliorer ses pratiques.